

Jour du Patrimoine

Je me demande également si c'est bien le moment de faire une telle proposition, étant donné le marasme dans lequel est plongée l'économie canadienne . . .

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre! L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiatives parlementaires est main-

tenant écoulée. Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne maintenant à 2 heures lundi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)